

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 août 2022 (50^{ème})

1. Souhais de bienvenue

A 19h38 l'assemblée générale est déclarée ouverte par la présidente *Corinne Monney* qui souhaite la bienvenue à la 50^{ème} assemblée générale du Payerne Natation aux 15 personnes présentes.

Elle remercie les personnes qui se sont excusées et salue également les moniteurs présents.

Au nom du club, elle souhaite un prompt et complet rétablissement aux membres malades et présente toute sa sympathie à celles et à ceux qui ont été touché par le deuil. Elle prie l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence en témoignage de notre sympathie aux familles touchées.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2021

Le procès-verbal de l'année 2020-2021 est approuvé unanimement par l'assemblée à mains levées. Il reste à disposition sur le site internet. La présidente adresse ses compliments à notre secrétaire, *Andréanne Gumy*, pour le travail accompli.

3. Rapports de la présidente

Dans son rapport présidentiel, *Corinne Monney* commence par remercier chaleureusement les membres du comité pour le travail accompli, de nombreuses heures, pour faire vivre notre club. Elle salue leur dévouement.

C'est en chiffres que la présidente revient brièvement sur les activités du club depuis la dernière assemblée générale d'août 2021 :

- La saison 2021-2022 a été rythmée par 184 membres actifs et 24 moniteurs passionnés. Cela représente un nombre de 468 cours dispensés par nos moniteurs, soit quelques 3'544 présences de nageurs. Toujours en chiffres, cela correspond à 1'072 heures et 30 minutes passées par les moniteurs à dispenser des cours ou sous un autre angle, à 3'636 heures et 30 minutes passées par les nageurs dans l'eau. S'ajoute à cela encore quelques 409 heures de condition physique en salle.

- *Corinne Monney* remercie nos moniteurs pour leur engagement et félicite nos nageurs pour leur progression.
- Elle complimente les 8 nouveaux moniteurs J.+S. qui se sont formés durant la saison.
- La présidente souligne par quelques nombres le résultat positif des ventes des nouveaux articles du club durant cette saison tout en remerciant les personnes ayant œuvré à cela.
- Enfin, elle évoque la célébration de notre 50^{ème} anniversaire.

Pour conclure, la présidente remercie chacun pour sa présence et son attention.

4. Rapport du chef technique

Dans son rapport, *Jean-Manuel Schneider* nous fait part d'une triste saison 2021-2022 achevée. Il tire un bref bilan.

Il commence par évoquer les points positifs :

- Les cours de natation ont pu presque être dispensés dans leur totalité durant cette saison. Seul un quart a dû être annulé en début de saison en raison de la pandémie.
- Le club n'a été l'origine d'aucun cluster, ce qu'il salue.
- Les inscriptions ont rencontré un vif succès.
- De nouveaux moniteurs ont poursuivi leur formation en devenant moniteur J.+S. durant cette saison.
- Les cours de sauvetage sont très recherchés.

Puis, il aborde les points négatifs :

- Il évoque la taille de la piscine qui demeure trop étroite.
- *Jean-Manuel Schneider* déplore un certain manque de motivation chez nos nageurs. Les bassins sont difficiles à remplir, notamment chez nos membres du groupe *Compétition*.
- Le club souffre d'un manque cruel de moniteurs. En effet, il a été extrêmement difficile de rassembler l'effectif nécessaire au fonctionnement du club pour la saison 2022-2023. Si le problème existe depuis déjà plusieurs années, il semble s'être intensifié celle-ci. L'avenir du club est remis en question par notre chef technique.

En guise de conclusion, *Jean-Manuel Schneider* espère une saison plus dynamique- Il souhaite que la motivation soit de retour.

5. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

Notre caissier, *Christian Schneider*, attire l'attention de l'assemblée sur les comptes et la situation financière du club. Il remercie *Mélanie Jöhr*, commissaire rapporteuse et *Emma Romy*, commissaire, pour le travail qu'elles ont effectué lors de la vérification des comptes et remercie également ses collègues et amis du comité pour la bonne collaboration durant cette saison.

Il attire notre attention sur le solde positif (bénéfice) de **CHF 30'185.64-** du club pour cette saison.

Il nous explique que l'argent déboursé pour le camp annuel à Calella qui a été annulé en 2020 est toujours utilisé comme acompte pour le prochain camp. Cela évite des frais bancaires supplémentaires ainsi qu'une perte d'argent dû au taux de change. Ce montant est retrouvé au niveau des transitoires. Le camp n'ayant toujours pas pu avoir lieu, il n'y a aucun frais de déplacement pour celui-ci.

Il n'y a eu aucun frais de déplacement et de participation pour les concours durant cette saison.

Le club a déboursé un peu moins de locations et d'indemnités en raison de son arrêt en début de saison. Les subsides accordés par J.+S. en rapport avec la pandémie représentent de grosses indemnités.

La section Sauvetage a délivré de nombreux brevets constituant un revenu non négligeable pour le club.

Le caissier remercie toute l'assemblée et laisse savoir qu'il est à disposition pour toutes questions.

L'assemblée approuve unanimement à mains levées les comptes 2021-2022 du Payerne Natation présentés par notre caissier, *Christian Schneider*, ainsi que le rapport de la commission de vérification des comptes présenté par la porte-parole de la commission, *Emma Romy*. Décharge est ainsi donnée à notre comité et aux organes de contrôle en les remerciant du travail effectué. La nouvelle commission de vérification des comptes se composera désormais de : *Emma Romy – commissaire rapporteuse*, *Maude Bersier – commissaire* ainsi que de *Damien Jacoud – commissaire suppléant*.

La présidente remercie la commission de vérification ainsi que le caissier pour le travail accompli.

6. Élections statutaires

Selon l'article 20 de nos statuts, les membres du comité doivent être réélus chaque année. La présidente a le plaisir d'annoncer qu'aucun membre ne démissionne pour cette nouvelle saison.

La proposition du comité est à nouveau approuvée pour cette nouvelle saison à l'unanimité par applaudissements par l'assemblée.

Le comité pour la saison 2021-2022 est donc le suivant :

- Monney Corinne, Présidente
- Rivera Sabrina, Vice-présidente
- Gumy Andréanne, Secrétaire
- Schneider Christian, Caissier
- Schneider Jean-Manuel, Coach JS / Responsable technique
- Haas Yannick, Publicité & Marketing
- Lauber Dimitri, Logistique & Communication

7. Cotisations 2020-2021

Comme constaté à la suite des rapports du caissier, *Christian Schneider*, la situation du Payerne Natation ne nécessite pas de modifications des cotisations. Notre club étant attractif, nous proposons de laisser les cotisations inchangées pour la saison 2022-2023 à la suite de l'approbation unanime à mains levées de l'assemblée, soit :

- Membres des groupes qui nagent une fois par semaine CHF 200.-
- Membres des groupes qui peuvent nager plusieurs fois par semaine (Compétition) CHF 250.-
- Membre Adulte CHF 200.-
- Membre Supporter CHF 20.-
- Taxe unique d'inscription CHF 10.-
- Rabais pour les membres de la même famille résidant au même domicile 10%

8. Statuts du club

Aucune révision des statuts est proposée par le comité pour cette saison.

9. Divers et propositions individuelles

Le comité adresse ses remerciements à Madame *Paulette Rapin* qui cesse ses fonctions pour ses 44 années de dévouement au sein du Payerne Natation en tant que monitrice.

Un rebondissement sur le rapport de *Jean-Manuel Schneider* de la part de Monsieur *Pascal Allenbach* a lieu concernant l'appel fait sur le manque de moniteurs. Il s'interroge sur les solutions envisagées pour parer à cette situation. Une discussion est engagée entre les membres du comité et les membres présents à l'assemblée sur le sujet.

L'assemblée générale 2021-2022 est levée à 20h15.